



SITUATION EN FRANCE

● **Surveillance de la grippe** : renseignements communiqués pour la période du 15 au 20 avril 1985 par les laboratoires de :

AGENTS	FRANCE NORD				FRANCE SUD			
	Isol- ments	Conver- sions	Titres élèves	Nombre de malades	Isol- ments	Conver- sions	Titres élèves	Nombre de malades
Grippe A	-	8	25	676	-	7	34	741
Grippe B	1	5	25	676	-	3	23	-
Grippe C	-	-	-	75	-	-	-	-
Parainfluenza 1	-	-	-	572	-	-	6	787
Parainfluenza 2	-	-	1	552	-	-	2	[total]
Parainfluenza 3	1	1	10	608	-	-	30	
Virus respiratoire syncytial	2	2	3	623	0	1	12	-
Adénovirus	5	1	8	693	-	1	19	-
Ornithose Psittacose	-	2	-	699	-	-	4	-
Mycoplasma pneumoniae	-	2	19	885	-	-	13	-
Fievre Q	-	1	2	355	-	-	3	-

En France Nord, un virus grippal B a été isolé à Nancy.

En France Sud, 6,5 % de syndromes respiratoires sont signalés parmi la clientèle des médecins généralistes.

En Île-de-France, les derniers isolements de virus grippal remontent à la semaine du 25 au 30 mars. Les effets des vacances scolaires ont limité la valeur des indices indirects qui sont revenus en général à un niveau de base.

A l'étranger, 67 souches de virus grippaux A (H_3N_2) isolées au Danemark, en Finlande, en France, en Grèce, en Italie, en Norvège, aux Pays-Bas, en République de Corée et en U.R.S.S. ont été récemment caractérisées. 49 d'entre elles, isolées dans tous les pays susmentionnés, ont réagi comme le variant **A/Philippine/2/82** (H_3N_2). 8 souches (Finlande, France, Norvège et Pays-Bas) ont été caractérisées comme étant du type **A/Caen/1/84** (H_3N_2). Les autres ont réagi de façon légèrement différente, dont 4 isolements précédemment mentionnés qui venaient de Finlande et d'U.R.S.S. Ces derniers ont mal réagi avec des immun-sérum dirigés contre les souches de référence courantes, mais bien avec le sérum homologue. Les sérum homologues ont également bien réagi avec la plupart des souches de référence courantes du sous-type H_3N_2 . 14 virus grippaux A (H_1N_1) ont aussi fait l'objet d'investigations. Ils avaient été isolés en Belgique, en France, en Italie, aux Pays-Bas, en Suède et en Suisse. 6 ont été caractérisés comme étant analogues à **A/Chili/1/83** (H_1N_1). 2 isolements envoyés d'Italie et 1 de Suisse ont réagi comme le variant **A/Chili/1/83** (H_1N_1), mais l'immun-sérum préparé contre l'un d'eux, **A/Switzerland/79/85**, a réagi beaucoup mieux avec ces souches. Les autres souches étaient analogues à **A/Dunedin/27/83** (H_1N_1) ou à **A/Victoria/7/83** (H_1N_1). 7 souches de virus grippal B provenant de la France et 2 envoyées respectivement de la Grèce et des Pays-Bas se sont révélées assez semblables à **B/URSS/100/83**, tandis qu'un isolement de France réagissait mal dans toutes les épreuves et faisait l'objet d'investigations plus poussées (Source : Centre collaborateur O.M.S. de référence et de recherche pour la grippe de Londres. R.E.H., n° 16).

● **Hépatite B dans une communauté du Calvados**

Un cas d'hépatite B chez une petite fille de 2 ans, vivant dans une communauté, est déclaré par le pédiatre traitant début mars 1985.

Le début de la maladie remonte à début février 1985.

Les résultats des examens sérologiques pratiqués fin février sont positifs pour antigène HBs et antigène HBc.

L'enquête épidémiologique met en évidence que la fillette a été contaminée par son père qui vit en Suisse dans une communauté identique. Le père, porteur de l'antigène HBs, est venu en décembre dans la communauté du Calvados et a fait à cette époque une hépatite A. Cette communauté s'est établie depuis plusieurs mois dans le Calvados et comporte 90 membres. 17 personnes dont 4 enfants de 18 mois à 4 ans ont été en contact étroit avec la petite fille. Le reste de la communauté n'a eu que peu de contacts avec elle.

Mesures entreprises : dès les résultats sérologiques la petite fille a été conduite dans une autre communauté, en Irlande où il n'y a pas d'enfant et où l'isolement peut être réalisé plus facilement.

Une recherche de l'antigène HBs a été entreprise chez les 17 personnes ayant eu un contact étroit avec l'enfant. La vaccination a été effectuée chez tous les sujets ayant une sérologie HBs négative; un médecin vivant à la communauté est chargé du suivi des examens.

La survenue d'hépatite B dans une communauté d'anciens drogués, qui constitue un des groupes à risque pour l'hépatite B, pose la question d'un dépistage systématique des porteurs d'HBs à l'admission dans la communauté et de la vaccination pour les sujets négatifs (Source : D.D.A.S.S. du Calvados).

● **Affections à méningocoques**

Flambées de méningite méningococcique à Delhi et dans la vallée de Katmandou.

En Inde, une petite épidémie de méningite méningococcique a été observée à Delhi en janvier 1985. Fin mars, on notait environ 2 000 cas avec un taux de léthalité inférieur à 10 %. Ces cas provenaient essentiellement des groupes socio-économiques défavorisés; ils étaient dispersés et aucun regroupement dans un secteur particulier de la ville ne se manifestait. La plupart affectaient la tranche d'âge 5-25 ans, 9 % concernaient des enfants de moins de 4 ans. Des méningocoques ont été isolés chez un certain nombre de malades et l'examen sérologique a révélé qu'ils appartenaient au groupe A. L'épidémie est passée par un maximum à la mi-mars pour décroître ensuite. Le taux de léthalité est également tombé au-dessous de 4 %. Le Gouvernement a mis l'accent sur l'éducation sanitaire et le traitement chimiothérapeutique des contacts immédiats des malades. Le Conseil indien de la Recherche médicale surveille en permanence la proportion des porteurs. On a constaté que toutes les souches étaient sensibles aux sulfamides et à la pénicilline.

Au Népal, la méningite purulente semble endémique dans la vallée de Katmandou. On la signale dans cette région depuis 1974, avec de petites épidémies en 1982 et des poussées marquées en 1983 et en 1984 dans le courant de novembre et à la mi-décembre. De la mi-octobre à la mi-novembre 1984, on a enregistré 15 cas de méningite, passant à 38 en décembre. En janvier et février 1985, il semble qu'un palier ait été atteint. L'examen sérologique des méningocoques isolés montre qu'ils appartiennent au groupe A. Nombre de souches étaient résistantes aux sulfamides. Toutefois elles étaient toutes sensibles à la pénicilline (Source : R.E.H., n° 16).

LE POINT SUR...

Activité en 1984 du Centre de référence pour les méningocoques

En 1984, le Centre a reçu 634 souches se répartissant de la façon suivante :
France : 607 souches (97,7 %)
Étranger et hors métropole : 27 souches (4,3 %).

La majorité des souches qui sont expédiées au Centre ont été isolées du L.C.R. (67,8 %) ou du sang (10,2 %). Les souches rhinopharyngées représentent 12,5 %. 4,6 % ont été isolées de produits divers. Pour 4,9 % on ne dispose d'aucune indication quant au produit d'origine.

Souches isolées de produits divers :

- crachats	6 souches
- prélèvements bronchiques	6 souches
- prélèvements conjonctivaux	5 souches
- ponction péricardique	2 souches
- urines	2 souches
- prélèvement vulvaire	2 souches
- pus de sinus	1 souche
- liquide pleural	1 souche
- abcès de cuisse	1 souche
- pus osseux	1 souche
- prélèvement urétral	1 souche
- oreille	1 souche
- ascite	1 souche

La répartition des **souches françaises** depuis 1978 en fonction du produit pathologique figure au tableau 3. Les différences de pourcentage observées ne sont toutefois pas significatives sur le plan statistique. On note une remarquable stabilité des taux en ce qui concerne L.C.R. et sang, et une légère progression, semble-t-il, des souches d'origines diverses.

IDENTIFICATION

Souches de France (répartition en fonction du produit pathologique, tabl. 1).

Les sérogroupe A, B et C sont ceux qui sont le plus fréquemment rencontrés : à eux seuls, ils représentent 91 % des sérogroupe rencontrés.

Le tableau 2 montre l'évolution des sérogroupe en France depuis 1975.

Les taux du sérogroupe B apparaissent stables, alors qu'il n'en est pas de même pour les sérogroupe A et C, si l'on s'en tient aux pourcentages observés.

La répartition des sérogroupe en fonction du produit pathologique figure au tableau 3. La majorité des souches des sérogroupe majeurs A, B et C, ainsi que les souches polyagglutinables, provenant du L.C.R. ou du sang. Aucune conclusion ne peut être formulée en ce qui concerne les autres sérogroupe.

Comme au cours des années précédentes (tabl. 4), un certain nombre de discordances sont observées entre nos résultats et ceux communiqués par les laboratoires expéditeurs. Le taux de discordance se situe en moyenne aux environs de 11 %.

Sensibilité aux antibiotiques

La gamme d'antibiotiques testés est restée inchangée depuis juillet 1983. Elle comporte 12 antibiotiques :

β-lactamines	Pénicilline G Ampicilline Cefataxime Ceftriaxone
--------------	---

Aminosides	Streptomycine
Chloramphénicol et dérivés	Chloramphénicol
Tétracyclines	Tétracycline
	Minocycline
Macrolides	Érythromycine
	Spiramycine
	Josamycine
Rifamycines	Rifampicine

Sur 477 souches étudiées, 409 (soit 85,7 %) se montrent sensibles à tous les antibiotiques.

Le nombre de souches polyrésistantes a nettement diminué par rapport aux années précédentes.

- Résistaient à 2 antibiotiques :

- 84 souches en 1982;
- 48 souches en 1983;
- 7 souches en 1984.

- Résistaient à 3 antibiotiques :

- 17 souches en 1982;
- 36 souches en 1983;
- 1 souche en 1984.

C'est vis-à-vis des macrolides, et en premier lieu l'érythromycine, que semblerait se dessiner une tendance à la résistance. Le détail du profil de résistance aux différents antibiotiques est donné dans les tableaux 5 et 6.

Aucune souche productrice de β-lactamase n'a été décelée. 50 souches ont été testées vis-à-vis de la pristinamycine, par la méthode des disques. 48 souches étaient sensibles, et 2 résistantes à cet antibiotique.

Tableau 1. — Répartition des souches françaises en fonction du produit pathologique de 1974 à 1984 (exprimé en pourcentage)

Années	L.C.R.	Sang	Rhino pharynx	Divers	Inconnu	Total
1984	430 (67,8)	65 (10,2)	79 (12,5)	29 (4,6)	31 (4,9)	634
1983	518 (67,6)	67 (8,8)	113 (14,7)	35 (4,6)	33 (4,3)	766
1982	501 (63,4)	61 (7,7)	158 (20,0)	31 (3,9)	39 (5,0)	790
1981	732 (66,3)	80 (7,0)	205 (18,1)	30 (2,6)	68 (6,0)	1 135
1980	755 (72,5)	87 (8,4)	127 (12,2)	17 (1,6)	55 (5,3)	1 041
1979	957 (68,8)	114 (8,2)	183 (13,2)	30 (2,2)	106 (7,6)	1 390
1978	804 (69,2)	93 (8,0)	148 (12,7)	13 (1,1)	104 (9,0)	1 162

Tableau 2. — Souches françaises de méningocoques - Répartition des sérogroupe depuis 1975 (exprimé en pourcentage)

Années	A	B	C	D	X	Y	Z	W 135	29 E	Poly agg.	Non agg.	Auto agg.
1975	18,8	57,0	3,5	-	0,5	0,3	-	1,8	-	7,8	7,5	2,8
1976	13,3	63,1	5,8	-	0,2	0,4	0,2	3,0	-	4,5	6,3	3,2
1977	8	64,2	8,2	-	0,9	0,7	-	1,1	-	11,6	3,2	2,1
1978	4,7	69,8	6,4	-	0,5	-	-	2,0	0,3	10,3	2,5	3,5
1979	1,8	82,0	3,7	-	-	0,6	-	0,7	0,5	6,6	1,9	2,2
1980	2,9	73,8	5,3	-	0,7	0,4	0,4	1,5	0,2	10,9	2,5	1,4
1981	3,4	74,7	8,5	0,1	0,4	0,6	0,1	1,4	0,4	8,5	1,3	0,6
1982	1,3	71,9	12,3	-	0,3	1,0	-	1,0	1,5	6,5	2,5	1,7
1983	1,2	69,3	16,3	-	0,3	0,9	-	1,2	0,2	7,1	1,9	1,6
1984	0,8	70,9	19,3	-	0,2	0,2	-	1,1	0,2	4,5	2,8	-

Tableau 3. — Répartition des *Neisseria* en fonction du produit pathologique
(pourcentage des sérogroupes pour chaque produit pathologique)

	L.C.R.	Sang	Rhino pharynx	Divers	Inconnu	Total
A	4 (1,2)					4
B	241 (70,4)	31 (64,5)	38 (69,1)	12 (75,0)	12 (70,5)	334
C	73 (21,3)	13 (27,1)	2 (3,6)	1 (6,25)	2 (11,8)	91
X			1 (1,8)			1
Y			1 (1,8)			
W 135	2 (0,6)		2 (3,6)		1 (5,9)	5
24 E	1 (0,3)					1
Poly agg.	14 (4,1)	1 (2,1)	4 (7,3)	1 (6,25)	1 (5,9)	21
Non agg.	6 (1,8)	1 (2,1)	5 (9,2)		1 (5,9)	13
Non exigeant	1 (0,3)	2 (4,2)	2 (3,6)	2 (12,5)		7
TOTAL	342 (71,5)	48 (10,0)	55 (11,5)	16 (3,4)	17 (3,6)	478

Tableau 4. — Discordances relevées entre le C.C.O.M.S.R.R.M. et les laboratoires français (exprimé en pourcentage)

	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Souches identifiées à Marseille	466	438	601	837	809	785	608	581	478
Groupage communiqué	306 (65,7)	252 (56,6)	266 (44,3)	331 (39,5)	328 (30,5)	421 (53,6)	366 (60,2)	394 (67,8)	321 (67,0)
Discordance	64 (26,3)	64 (23,3)	62 (25,4)	69 (23,3)	75 (24,9)	91 (21,6)	95 (23,2)	89 (22,6)	78 (22,4)
Discordances explicables	23	25	29	29	40	51	57	45	36
Discordances non explicables	41 (13,4)	28 (11,5)	33 (12,4)	40 (12,1)	35 (10,7)	40 (19,5)	28 (17,7)	44 (11,2)	36 (11,2)

Tableau 5

1984 : Résistance aux antibiotiques des souches françaises

Souches sensibles à tous les antibiotiques testés	409 (85,7 %)
Souches résistantes à un antibiotique ou plus	68 (14,3 %)

Résistance à 1 antibiotique : 59 souches :

Érythromycine	52
Spiramycine	3
Minocycline	1
Streptomycine	1
Tétracycline	1
Josamycine	1

Résistance à 2 antibiotiques : 7 souches :

Érythromycine - Spiramycine	3
Érythromycine - Pénicilline	1
Érythromycine - Josamycine	1
Érythromycine - Tétracycline	1
Spiramycine - Josamycine	1

Résistance à 3 antibiotiques : 1 souche :

Érythromycine - Spiramycine - Pénicilline

Résistance à 4 antibiotiques : 1 souche :

Pénicilline - Érythromycine - Spiramycine - Josamycine

Tableau 6
Évolution de la sensibilité à l'érythromycine
des souches françaises

Années	Nombre de souches		
	Résistant à l'érythro- mycine seule	Résistant à l'érythro- mycine et à d'autres antibiotiques	Nombre total de souches étudiées
1975	0	4	400
1976	0	1	472
1977	0	1	440
1978	2	11	584
1979	0	4	828
1980	0	4	792
1981	0	3	785
1982	2	39	665
1983	18	67	581
1984	52	8	477

Cas déclarés pour certaines maladies transmissibles

Sémaine du 22 au 28 avril 1985

RÉGIONS	DÉPARTEMENTS	POPULATION EN 1982 (en milliers)	Typhoides et paratyphoides	Shigellose	Méningite à méningocoques	Brucellose	Tétanos	Tuberculose	Toxi-infection alimentaire collective	RÉGIONS	DÉPARTEMENTS	POPULATION EN 1982 (en milliers)	Typhoides et paratyphoides	Shigellose	Méningite à méningocoques	Brucellose	Tétanos	Tuberculose	Toxi-infection alimentaire collective
ALSACE	67 - Rhin (Bas-)	915 676			2					LIMOUSIN	19 - Corrèze	241 448							
	68 - Rhin (Haut-)	650 372						3			23 - Creuse	139 968							4
	Total	1 566 048			2			3			87 - Vienne (Haute-)	355 737							
AQUITAINE	24 - Dordogne	377 356						1		LORRAINE	Total	737 153							4
	33 - Gironde	1 127 546	1					2			54 - M.-et-Mos.	716 846							
	40 - Landes	297 424						1			55 - Meuse	200 101							1
	47 - Lot-et-Garonne	298 522									57 - Moselle	1 007 189							1
	64 - Pyrénées-Atlan.	555 670									88 - Vosges	395 769							5
	Total	2 656 518	1					4			Total	2 319 905							7
AUVERGNE	03 - Allier	369 580						6		MIDI - PYRÉNÉES	09 - Ariège	136 443							
	15 - Cantal	162 838						1			12 - Aveyron	278 654							
	43 - Loire (Haute-)	205 895									31 - Garonne (Hte-)	824 501		1					2
	63 - Puy-de-Dôme	594 365						1			32 - Gers	174 154							1
	Total	1 332 678						8			46 - Lot	154 533		1					
BOURGOGNE	21 - Côte-d'Or	473 548			1						65 - Pyrénées (Htes-)	227 922							
	58 - Nièvre	239 635									81 - Tarn	339 345		1					
	71 - Saône-et-Loire	571 852						2			82 - Tarn-et-Gar.	190 485							
	89 - Yonne	311 019		1				1			Total	2 326 037		3					3
	Total	1 596 054		1	1			3			59 - Nord	2 520 526		8					1
BRETAGNE	22 - Côtes-du-Nord	538 869						5		NORD - PAS-DE-CALAIS	62 - Pas-de-Calais	1 412 413							8
	29 - Finistère	828 364		3				3			Total	3 932 939							16
	35 - Ille-et-Vilaine	749 764		1							14 - Calvados	589 559							1
	56 - Morbihan	590 889		1				1			50 - Manche	465 948							9
	Total	2 707 886		5				9			61 - Orne	295 472							9
CENTRE	18 - Cher	320 174						2		NORMANDIE (HAUTE-)	27 - Eure	462 323		1					1
	28 - Eure-et-Loir	362 813						2			76 - Seine-Maritime	1 193 039							3
	36 - Indre	243 191									Total	1 655 362		1					4
	37 - Indre-et-Loire	506 097								PAYS DE LA LOIRE	44 - Loire-Atlant.	995 498							14
	41 - Loir-et-Cher	296 220						1			49 - Maine-et-Loire	675 321							4
	45 - Loiret	535 669						1			53 - Mayenne	271 784							3
CHAMPAGNE - ARDENNE	Total	2 264 164						6		PICARDIE	72 - Sarthe	504 768							
	08 - Ardennes	332 338									85 - Vendée	483 027	1						
	10 - Aube	289 300		1				3			Total	2 930 398	1						21
	51 - Marne	543 627						1		POITOU - CHARENTES	02 - Aisne	533 970							2
	52 - Marne (Haute-)	210 670									60 - Oise	661 781							3
CORSE	Total	1 345 935		1				4			80 - Somme	544 570							5
	2 B - Corse (Haute-)	131 574								PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR	Total	1 740 321							
	2 A - Corse-du-Sud	108 604									16 - Charente	340 770							3
FRANCHE - COMTÉ	Total	240 178									17 - Charente-Mar.	513 220							
	25 - Doubs	477 163									79 - Sèvres (Deux-)	342 812		1					
	39 - Jura	242 925			1						86 - Vienne	371 428							1
	70 - Saône (Haute-)	231 962									Total	1 568 230		1					4
	90 - Terr. de Belfort	131 999								RHÔNE - ALPES	04 - Alpes-Hte-Prov.	119 068							
	Total	1 084 049			1						05 - Alpes (Hautes-)	105 070							
ÎLE-DE-FRANCE	75 - Paris (Ville)	2 176 243									06 - Alpes-Marit.	881 198							3
	77 - Seine-et-Marne	886 918						2			13 - B.-du-Rhône	1 724 199	2						10
	78 - Yvelines	1 196 111		1				10			83 - Var	708 331	1	1	1				
	91 - Essonne	988 306	1					10			84 - Vaucluse	427 343							
	92 - Hauts-de-Seine	1 387 039						30			Total	3 965 209	1	2	1	1			13
	93 - Seine-St-Denis	1 324 301						41		TOTAL DE LA SEMAINE	01 - Ain	418 518							
	94 - Val-de-Marne	1 193 655						22			07 - Ardèche	267 970							
	95 - Val-d'Oise	920 587						5			26 - Drôme	389 781		1					
	Total	10 073 180	1					120			38 - Isère	936 771			1				4
LANGUEDOC - ROUSSILLON	11 - Aude	280 686									42 - Loire	739 521							
	30 - Gard	530 478						5	1		69 - Rhône	1 445 208							19
	34 - Hérault	706 499						1			73 - Savoie	323 675							
	48 - Lozère	74 294									74 - Savoie (Haute-)	494 505							
	66 - Pyrénées-Orient.	334 557									Total	5 015 947		1	1				24
FRANCE OUTRE-MER	Total	1 926 514						6	1	FRANCE MÉTROPOLITAINE	18 premières semaines de 1985	114	25	404	81	30	3 970	22	
	971 - Guadeloupe										18 premières semaines de 1984	136	53	345	102	17	4 406	100	
	972 - Guyane																		
	973 - Martinique																		
	974 - Réunion		1					1											